

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date 21 octobre 2025**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un octobre à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian EXCOFFON, Maire.  
En exercice : 11  
Présents : 6  
Excusés : 0  
Absents : 5      Présents : Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS-ROMAIN, Thierry TEYPAZ, Dominique TEYPAZ, Gérard VIALLIS.  
Votants : 6

Date de la convocation : Excusés : /

13/10/2025

Absents : Marie-José LIGOUZAT, Jacky MARIN-LAMELLET, Jean-Loup MARTIN, Jérémie MONGELLAZ, Laëtitia SOCQUET-JUGLARD.

A été élu secrétaire de séance : Denis BOURGEOIS-ROMAIN

**Délibération n° 2025-D42 – Décision modificative n°4 au budget principal de l'exercice 2025**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 2025-D09 du Conseil Municipal en date du 08 avril 2025 approuvant le budget principal de l'exercice en cours ;

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits pour faire face aux opérations financières et comptables ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (6 voix pour) :**

➤ Approuve la décision modificative n° 4 au budget principal de l'exercice 2025 arrêtée comme suit :

Désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
<b>Fonctionnement</b>				
D 624 : Transports de biens et transports collectifs	4 500,00 €			
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>4 500,00 €</b>			
D 6541 : Créances admises en non-valeur		1 500,00 €		
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courant</b>		<b>1 500,00 €</b>		
D 673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)		2 000,00 €		
<b>TOTAL D 67 : Charges spécifiques</b>		<b>2 000,00 €</b>		
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov.		1 000,00 €		
<b>TOTAL D 68 : Dotations aux provisions</b>		<b>1 000,00 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>4 500,00 €</b>	<b>4 500,00 €</b>		
<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>
<b>Investissement</b>				
D 2135-102 : Bâtiments communaux		5 000,00 €		
D 2151-120 : Dégâts/Intempéries nov déc 2023	23 000,00 €			
D 2157 : Matériel et outillage technique		18 000,00 €		
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>23 000,00 €</b>	<b>23 000,00 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>23 000,00 €</b>	<b>23 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300888-20251021-2025-D42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2025

Le Maire,  
Christian EXCOFFON

